



QUESTION ECRITE (art. 41 du Règlement du CG)

déposée en séance du Conseil général du 23 mars 2026

Monthey et Massongex : quel avenir commun ?

Les communes de Monthey et Massongex sont déjà étroitement liées sur le plan administratif et opérationnel, que ce soit dans le domaine social, sécuritaire ou urbanistique. La zone industrielle des Illettes, à cheval sur les deux communes, illustre cette imbrication territoriale et économique de longue date.

Le 9 juin 2024, les communes de Massongex, Saint-Maurice et Vérossaz étaient appelées à se prononcer sur le principe d'une fusion des trois entités. Si ces deux dernières ont largement accepté la proposition, Massongex l'a refusée à 60,7 % des voix. La présidente de Massongex, Sylviane Coquoz, a dès lors elle-même souligné la nécessité de réfléchir à d'autres alliances, tandis que le Nouvelliste relevait que plusieurs citoyens s'étaient interrogés sur la pertinence d'un rapprochement avec Monthey plutôt qu'avec Saint-Maurice. Le relancement en 2026 de la fusion Saint-Maurice–Vérossaz rend cette question d'autant plus actuelle.

Questions :

Quel regard la Municipalité porte-t-elle sur les perspectives d'avenir entre Monthey et Massongex, au vu des liens étroits qui unissent déjà les deux communes ?

La question d'une fusion a-t-elle déjà été abordée avec les autorités de Massongex ?

Le cas échéant, quelles démarches la Municipalité de Monthey envisage-t-elle d'entreprendre en ce sens ?

Nom prénom : DAVID Christian

Représentant le parti / groupe : Le Centre Monthey-Choëx

Date : 23 mars 2026

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général